

**BILAN ACTIF**

Période du 01/09/2017 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2018 (16 mois)				Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
<b>TOTAL (I)</b>						
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
<b>Autres créances</b>						
Disponibilités	48 681,60		48 681,60	100,00		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>48 681,60</b>		<b>48 681,60</b>	100,00		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>48 681,60</b>		<b>48 681,60</b>	100,00		

**BILAN PASSIF**

Période du 01/09/2017 au 31/12/2018

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2018 (16 mois)		Exercice précédent Néant	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000,00	30,81		
Résultat de l'exercice	81,60	0,17		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>15 081,60</b>	30,98		
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur autres ressources	31 680,00	65,08		
<b>TOTAL(III)</b>	<b>31 680,00</b>	65,08		
<b>DETTES</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 920,00	3,94		
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>1 920,00</b>	3,94		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>48 681,60</b>	100,00		

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018		Exercice précédent Néant		Variation		
						%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	
							%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
<i>Montants nets produits d'expl.</i>								
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Transfert de charges			4 320,00	100,00			4 320	N/S
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>4 320,00</b>	100,00			<b>4 320</b>	N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 320,00</b>	100,00			<b>4 320</b>	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
<b>Total des produits financiers (III)</b>								
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>								
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>								
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>4 320,00</b>	100,00			<b>4 320</b>	N/S
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 320,00</b>	100,00			<b>4 320</b>	N/S
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Autres services extérieurs			4 238,40	98,10			4 238	N/S
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>			<b>4 238,40</b>	98,10			<b>4 238</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
<b>Total des charges financières (III)</b>								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>								
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>								
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>			<b>4 238,40</b>	98,10			<b>4 238</b>	N/S
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>81,60</b>	1,88			<b>81</b>	N/S
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 320,00</b>	100,00			<b>4 320</b>	N/S

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
<b>PRODUITS :</b>							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/09/2017 au 31/12/2018

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice précédent Néant	Variation	%
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

## INITIATIVE(S) Fonds de Dotation René Martin

# Annexe des comptes annuels de l'exercice 2018

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 16 mois.

Il s'agit du premier exercice depuis la création du Fonds de Dotation "INITIATIVE(S) Fonds de dotation René Martin".

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 48 681,60 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 81,60 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28 janvier 2020 par le Trésorier, membre du Conseil d'Administration qui a été élu Trésorier.

### Evènements Significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Le Fonds de dotation a été créé le 15 septembre 2017.

La dotation initiale est QUINZE MILLE euros (15 000-) entièrement libéré à la constitution.

Le montant des fonds versés par les donateurs s'élèvent pour la période à TRENTE-SIX MILLE euros (36 000€).

Ces fonds sont affectés en fonds dédiés sous déduction des frais de fonctionnement qui s'élèvent à 12% selon la Convention de Fonctionnement acceptée pour la période.

Nous n'avons pas identifié d'autres faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

### Principes, Règles et Méthodes Comptables

#### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

INITIATIVE(S) Fonds de Dotation René Martin

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Fonds associatifs**

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Fonds associatifs sans droit de reprises:</b>				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires		15 000		15 000
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
<b>Réserves:</b>				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)				
<b>SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>		<b>15 000</b>		<b>15 000</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprises:</b>				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)</b>				
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)</b>		<b>15 000</b>		<b>15 000</b>

## INITIATIVE(S) Fonds de Dotation René Martin

### *Report à nouveau avant répartition du résultat*

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
<b>SOLDE</b>		

### *Analyse des fonds dédiés*

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au-2ans
FONDS VERSES PAR LES DONATEURS		36 000	4 320	31 680	
<b>TOTAL</b>		<b>36 000</b>	<b>4 320</b>	<b>31 680</b>	

Les fonds dédiés s'élèvent à la somme de 31 680 euros à la clôture. Les frais de fonctionnement sont de 4 320 euros, soit 12% définient par la convention de fonctionnement.

## INITIATIVE(S) Fonds de Dotation René Martin

### *Etat des dettes et produits constatés d'avance*

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5ans</b>
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 920	1 920		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 920</b>	<b>1 920</b>		

### *Charges à payer par poste de bilan*

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	1 920
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>1 920</b>

## Annexe (suite et fin)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Subventions reçues et fonds dédiés*

L'intégralité des fonds reçus des donateurs a été affectée en fonds dédiés au titre de l'exercice 2018 après une déduction de 12% pour le financement des frais de fonctionnement.

EMPLOIS	EMPLOIS DE N = COMPTE DE RESULTAT (COLONNE 1)	AFFECTATION DES EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC UTILISÉES SUR N (COLONNE 3)	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES SUR N = COMPTE DE RESULTAT (COLONNE 2)	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR N (COLONNE 4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		T1
<b>1. Missions sociales (ou dépenses opérationnelles)</b>		<b>0</b>	<b>1. Ressources collectées auprès du public</b>		<b>36 000,00</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>	0		<b>1.1 Dons et legs collectés</b>		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	0		- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes			<b>1.2 Autres produits liés à l'appel de la générosité du public</b>		
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>		<b>0</b>	<b>2. Autres fonds privés</b>		
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>			<b>3. Subventions et autres concours publics</b>		
<b>2.2 Frais de recherche des autres fonds privés</b>			<b>4. Autres produits</b>		
<b>2.3 Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics</b>					
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	4 238,40	<b>4 320,00</b>			
	4 238,40	4 320,00			
<b>I- Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	4 238,40		<b>I- Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	4 320,00	
<b>II- Dotations aux provisions</b>			<b>II- Reprises des provisions</b>		
<b>III- Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			<b>III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>		
			<b>IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)</b>	<b>31 680,00</b>	<b>T4</b>
<b>IV- Excédent de ressources de l'exercice</b>	81,60		<b>V- Insuffisance de ressources de l'exercice</b>		
<b>V- Total Général</b>	4 320,00		<b>VI- Total Général</b>	<b>36 000,00</b>	<b>36 000,00</b>
<b>V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>T5</b>			
<b>VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>T5bis</b>			
<b>VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	4 320,00	4 320,00	<b>VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	4 238,40	<b>T6</b> 4 320,00
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	81,60	<b>T7</b> 31 680,00
<b>EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>Total</b>			<b>Total</b>		

**INITIATIVE (S)**  
**Fonds de dotation René Martin**  
Siège social : 135 rue d'Alésia

75014 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 31 janvier 2020

Exercice Clos le 31 décembre 2018

Catherine LOGEAIS POLIGONE

Commissaire aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris  
80, rue Taitbout 75009 PARIS Tél. : 01 53 20 03 90 e-mail : catherinelogeaispoligone@gmail.com

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2018**

**Au Conseil d'Administration d'INITIATIVE (S) Fonds de Dotation René Martin**

**Mesdames, Messieurs,**

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration en date du 5 janvier 2020, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre fonds de dotation INITIATIVE (S) Fonds de dotation René Martin relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* du présent rapport.

### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit pour ce premier exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 décembre 2018, dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion (rapport financier) et des autres documents adressés aux membres du fonds de dotation**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du fonds de dotation, sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président, sur présentation des comptes par un membre du Conseil d'Administration, qui a été élu en tant que Trésorier.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, applicable par défaut à votre fonds de dotation, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Paris, le 15 Janvier 2020*

<i>Catherine LOGEAIS POLIGONE</i>

<i>Commissaire aux comptes</i>

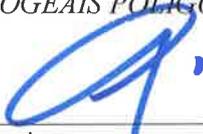
## ANNEXE AU RAPPORT GENERAL

### Description détaillée des responsabilités du commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 janvier 2020

<i>Catherine LOGEAIS POLIGONE</i>

<i>Commissaire aux comptes</i>